



Projet pédagogique

Présentation générale du projet

- Le projet d'orchestre à l'école a débuté en 2021 au Collège A. Londres
- Le territoire est considéré comme défavorisé. Le contexte socioéconomique des élèves de notre établissement est très défavorisé. Par ailleurs, environ 30% de nos élèves entrant en 6ème sont considérés non-lecteurs et non scripteurs.
- L'enjeu est de permettre aux élèves de s'exprimer par la pratique instrumentale , de découvrir un univers musical.

Objectifs du dispositif

- Rendre la musique accessible (pratique collective au service de la pratique individuelle, les enfants étant libérés des contraintes économiques et socioculturelles)
- Lutter contre les inégalités
- Faire découvrir le plaisir de la pratique collective
- Permettre aux enfants de s'exprimer dans un groupe en remarquant les qualités des camarades
- Aider les enfants à se fixer des repères et à valoriser le groupe
- Promouvoir la culture
- Développer l'aspect collectif et social (écoute attentive, respect, solidarité,...)
- Développe le plaisir d'apprendre, le travail solidaire, l'autonomie, la confiance en soi et la rigueur
- Elargir leur perspective de réussite par le biais de la musique
- Renforcer la confiance

➤ Les PLUS :

- Aide à la consolidation de la lecture
- Favorise l'apprentissage d'une langue
- Stimule le sens de l'effort
- Contourne l'échec
- Stimule la mémoire
- Développe les capacités de création et d'expression

Bénéficiaires

- Collège en REP+, public varié,
- Choix du groupe : 15 élèves par niveau. L'autre moitié de classe est en section sportive.

Logistique

- *Pour les séances hebdomadaires :*
 - Salle de musique, une autre salle pour les pupitres violon et 3 salles de l'école de musique
 - Les élèves se déplacent en bus ou à pied
 - Le CPE est responsable du trajet en bus. Il les amène et va les récupérer.

- Qui installe et range les salles ? *pour les événements extra-scolaires (représentations, sorties...)* :
 - Les lieux de concert sont souvent le collège ; le chapiteau de cirque, le camp de la transportation.
 - Les transports sur les lieux de concert se font en bus.
 - La chef d'orchestre est responsable des élèves sur les trajets de concert
 - Les élèves et professeurs associés installent et rangent les salles à chaque prestation.
- *Gestion du parc instrumental :*
 - Prêt des instruments aux familles : les instruments sont prêtés avec une convention signée par les parents, l'élève et le collège. Les élèves ramènent leur instrument chez eux pour la plupart.
 - Ils peuvent également venir travailler dans une salle jouxtant la salle de musique. Du collège
 - Stockage des instruments dans la salle jouxtant celle de musique.
 - Maintenance annuelle et courante des instruments : un luthier vient chaque année de métropole afin d'entretenir le parc instrumental. Il reste une semaine sur place, cela permet d'échanger avec les élèves et de suivre le travail de remise en état.

Pilotage du projet

- Des réunions régulières ont lieu entre les professeurs d'instruments qui accompagnent les élèves. Environ 2 fois dans l'année. Des échanges plus réguliers sont faits par mail et téléphone.
- Réunion en début d'année entre le professeur d'éducation musicale et les professeurs d'instruments, puis en milieu et fin d'année.
- La coordinatrice du projet est Mme V. professeure d'éducation musicale. La coordination fait partie de son temps de préparation des heures d'orchestre.

Pédagogie(s)

- Approche par l'écoute, l'imitation, le chant pour le travail de justesse, par des petits jeux.
- Organisation des séances : 1^{ère} partie, travail sur la technique instrumental 2^{ème} partie : travail du répertoire.
- Répertoire :
 - Pièces simples avec des cordes à vide au départ et très peu de notes. Le répertoire évolue vers des pièces de répertoire plus élaborées. Le matériel souvent utilisé vient des Etats-Unis ou d'Allemagne. Ce sont des pièces pédagogiques très bien écrites. S'il faut, le professeur d'éducation musicale fait des arrangements notamment pour les saxophonistes.
 - Les élèves sont très impliqués dans leur apprentissage ; ils viennent très régulièrement travailler en plus de leurs heures de cours. Les parents sont peu impliqués (contexte social compliqué) et certains partenaires sont présents lors des concerts.
 - Lien avec les autres apprentissages : des spectacles sont créés avec une partie théâtrale et gymnique, ce qui implique d'autres professeurs et permet un lien transdisciplinaire.

Actions prévues avec l'orchestre / rayonnement du projet

- Les élèves du groupe 6^{ème}/5^{ème} jouent au minimum 4 fois dans l'année au collège et dans des écoles primaires ; ceux de 4^{ème}/3^{ème} sont beaucoup plus sollicités. Ils peuvent avoir entre 6 et 8 représentations par an, parfois plus quand ils sont en préparation de spectacle.
- Le parrain de l'orchestre est Yann. Il vient plusieurs fois par an jouer avec les élèves et apporter ses précieux conseils.
- Des intervenants extérieurs viennent également dispenser des masters class ou des stages pour les élèves.
- L'orchestre a créé des liens avec l'association Les Lianes Musicales et également avec l'association Latitude cirque et la compagnie des étoiles.
- Des rencontres avec des professionnel·les du secteur de la musique et du spectacle sont prévues régulièrement.
- Un séjour en métropole est envisagé tous les 2 ans pour l'orchestre des 4^{ème} 3^{ème} avec pour objectif de visiter des lieux culturels, d'échanger avec des professionnels de la musique et de se produire en concert. A cette occasion, les élèves assistent également à des représentations en musique et en théâtre

- Plusieurs élèves sont intégrés dans les dispositifs que proposent l'école de musique ou Les Lianes Musicales ; certains même pendant leur cursus au collège intègrent déjà l'orchestre des Lianes Musicales ou celui de l'école de musique.
- Des concerts sont organisés régulièrement au sein de l'établissement scolaire afin de rayonner sur les autres élèves et les professeurs du collège.
- La communication avec les familles est faite par le professeur d'éducation musicale ; envoi de mot, de message téléphonique...
- La communication autour du projet est faite à la fois par l'établissement et par le professeur d'éducation musicale.

Evaluation

- Quelles sont les modalités et les critères d'évaluation ?
 - Le dispositif est évalué chaque année en regardant l'atteinte des objectifs fixés et du résultat obtenu. La question se pose de savoir si les actions ont été conformes à ce qui étaient attendues ?
 - Les élèves sont évalués sur leur investissement, leur capacité à progresser au sein du groupe, leur engagement lors des concerts, leur technique d'apprentissage, et leur capacité à interagir avec les autres.

Après Orchestre à l'École

- Tous les élèves qui le désirent se voient proposer d'intégrer soit l'orchestre des Lianes Musicales, soit les orchestres de l'école de musique
- Des instruments leur sont alors prêtés par l'association Les Lianes Musicales. Ils sont mis à disposition pour une année avec un contrat d'engagement.
- Certains élèves s'inscrivent à l'école de musique, d'autres sont aidés financièrement par l'association des Lianes Musicales pour s'y inscrire.
- Des stages réguliers leur sont également proposés.

Fait en triple exemplaire à St Laurent du Maroni, le 17/04/2025

Mention lu et approuvé
Pour l'Éducation Nationale
Mr M, Principal du Collège
Signature

Mention lu et approuvé
Pour le partenaire institutionnel
Mme C,
Maire
Signature

Mention lu et approuvé
Pour l'association Les Lianes Musicales
Mme V,
Présidente de l'association
Signature

Budget du projet

Budget annuel prévisionnel TTC

Dépenses		Recettes		Sollicitée(s) ou obtenue(s) ? <i>Précisez</i>
Fonctionnement				
Salaire chargé intervenant-es hors EN (nbe d'heures x taux horaire)	18 000,00 €	Mairie	5 000,00 €	obtenue
Salaire chargé-e coordinateur-ice	0,00 €	Communauté de communes	0,00 €	
Frais de déplacements des intervenant-es	1 000,00 €	Département	0,00 €	
Frais de déplacements de l'orchestre (sorties)	6 000,00 €	Fonds politique de la Ville	2 000,00 €	obtenue
Interventions complémentaires (compositeur-ice, arrangeur-se...)	2 000,00 €	Fonds Cité éducative (dispositif de l'ANCT)	15 800,00 €	sollicitée
Frais pédagogiques (partitions...)	1 000,00 €	Fonds Territoire Educatif Rural	0,00 €	
Assurance des instruments	600,00 €	DRAC	12 000,00 €	sollicitée
Entretien annuel des instruments	3 700,00 €	Fonds pour le Développement de la Vie Associative	0,00 €	
Adhésion à l'association OAE	50,00 €	Autres dispositifs publics (à préciser)	0,00 €	
Investissement		Mécènes (à préciser)	0,00 €	
Achat d'instruments	6 600,00 €	Fonds de réserve de l'établissement scolaire	3 000,00 €	obtenue
Reconditionnement d'instruments en votre possession	0,00 €	Part collective du Pass Culture	1 050,00 €	obtenue
Reméchage d'archet	800,00 €	Association OAE (50% de l'acquisition d'instruments hors accessoires)	5 900,00 €	sollicitée
Achat d'accessoires (becs, pupitre, matériel d'orchestre...)	1 000,00 €	Association OAE (50% du reconditionnement des instruments)	0,00 €	
Frais de douane	4 000,00 €			
Budget TOTAL du projet	44 750,00 €	TOTAL	44 750,00 €	

Organisation hebdomadaire



Professeur-es	Instruments enseignés	Jour et heure	Nombre d'élèves	
Anne	TUTTI 6e/5e	Jeudi 7h30 – 9h30	29	
Anne	PUPITRE violoncelle et cont	Mardi 7h45 – 9h15	6	62
Melissa	PUPITRE violon	Mardi 7h45 – 9h15	6	
Maria Isabel	PUPITRE violon	Mardi 7h45 – 9h15	6	
Nayade	PUPITRE violon alto	Mardi 7h45 – 9h15	5	
Leo	PUPITRE saxo et flûtes	Mardi 7h45 – 9h15	6	
Anne	TUTTI	Lundi 7h30-9h30	33	
Anne	PUPITRE violoncelle et cont	Mercredi 7h45-9h15	8	
Melissa	PUPITRE violon	Mercredi 7h45-9h15	7	
Maria Isabel	PUPITRE violon	Mercredi 7h45-9h15	7	
Nayade	PUPITRE violon alto	Mercredi 7h45-9h15	5	
Leo	PUPITRE saxo et flûtes	Mercredi 7h45-9h15	6	

Merci de faire apparaître dans ce tableau les éléments suivants :

- Instrument(s) enseigné(s) par chaque professeur-e
- Temps d'enseignement de chaque professeur-e
- Nombre d'élèves pratiquant chaque instrument
- Temps accordé à la coordination du projet
- Si vous déposez un dossier pour deux classes différentes faire deux tableaux différents en précisant CM1 et CM2 par exemple

! Si vous ne savez pas encore les jours et heures d'intervention merci de faire apparaître le temps dédié !